

Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Aisne

Procès-verbal du rapport n° 10

Conseil d'Administration

du 9 décembre 2013

GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES

Imputation budgétaire

Chapitre : Article :

AVENANTS AUX MARCHÉS DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SECOURS DE BRAINE

Le Président donne lecture :

Par délibération en date du 4 février 2013, le Conseil d'administration du SDIS a entériné l'attribution des marchés relatifs à la construction du centre de secours. Les aménagements apportés par la maîtrise d'œuvre au dossier pour permettre l'attribution de ces marchés et les conditions de sols rencontrées lors de la mise en œuvre, nous contraignent à passer les avenants suivants :

- Sur le lot 1 : gros œuvre carrelage attribué à la SARL Lebourcq et associés, un avenant d'un montant de 5 795,50 € HT.
- Sur le lot 10 : VRD attribué à la société ATP services, un avenant de 12 540 € HT.
- Sur le lot 8 : chauffage ventilation plomberie attribué à la société Morlet Jérôme, un avenant de -590,00 € HT.

La Commission d'Appel d'Offres réunie le 29 novembre 2013 a accepté ces avenants.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte la délibération suivante.



Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Aisne

Délibération nº 10

Conseil d'Administration du 9 décembre 2013

GROUPEMENT **ADMINISTRATION - FINANCES**

Imputation budgétaire

.../...

Chapitre: Article :

20 Membres théoriques : Membres en exercice: 20 Membres présents: 12

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Affiché le:

1 9 DEC. 2013

Le 9 décembre 2013 à 16 heures, le Conseil d'Administration du SDIS, convoqué le 12 novembre 2013, s'est réuni dans la salle des assemblées du Conseil Général à LAON sous la présidence de Monsieur Thierry THOMAS.

Etaient présents: Monsieur Thierry THOMAS, Président,

I - Membres avec voix délibérative

MM. Jean-Jacques THOMAS, Michel CARREAU, Daniel COUNOT, Georges FOURRÉ, Frédéric MATHIEU, Michel COLLET, Jean-Luc LANOUILH, Pierre-Marie LEBÉE, Jean-Pierre BALLIGAND, Jean-Claude CAPPELE, Bernard RONSIN, LAVIOLETTE, Raymond DENEUVILLE, Antoine LEFEVRE, Patrick DAY, Daniel GARD représentant Paul GIROD, Marcel LALONDE, Gérard DOREL, Gilbert SIMEON.

M. Jean-Claude CAPPELE donne pouvoir à M. Frédéric MATHIEU.

II - Membre de droit

Monsieur le Préfet de l'Aisne représenté par M. Arnaud JASPART, chef de bureau du cabinet

III - Membres avec voix consultative

M. le Colonel Gilles RAGOT. Directeur départemental

M. le Colonel Stephan ANTHONY, médecin chef départemental

M. le Commandant-Eric GODULLA, sapeur-pompier professionnel officier

M. le Capitaine Roger MICHAUX, sapeur-pompier volontaire officier

M. l'Adjudant Chef Denis COUTANT, sapeur-pompier volontaire non officier

Excusé(s): M. Hervé BOUCHAERT, Préfet de l'Aisne

MM. Jean-Jacques THOMAS, Michel COLLET, Jean-Pierre BALLIGAND, Jean-Claude CAPPELE, Bernard RONSIN, Antoine LEFEVRE, Patrick DAY, Paul GIROD, Gérard DOREL, Commandant Eric GODULLA, M. Charles COQUELLE, payeur départemental.

Assistaient à la séance : Colonel Christian BOULARD, Lt-Colonel Olivier MAURY, MM. Dominique BOUDESOCQUE, Jean-Noël CANTELLI, Mme Christiane CHAUSSON.

AVENANTS AUX MARCHES DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SECOURS DE BRAINE

Vu le rapport n° 10;

1 9 DEC. 2013

PREFECTURE DE L'AISNE Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Rue William Henry Waddington - CS 20659 - 02007 LAON Cedex - Tel: 03.64.16.10.00 - Fax: 03.64.16.10.03

- > Prend acte des avenants suivants adoptés par la Commission d'Appel d'Offres :
 - Sur le lot 1 : gros œuvre carrelage attribué à la SARL Lebourcq et associés, un avenant d'un montant de 5 795,50 € HT.
 - Sur le lot 10 : VRD attribué à la société ATP services, un avenant de 12 540 € HT.
- Sur le lot 8 : chauffage ventilation plomberie attribué à la société Morlet Jérôme, un avenant de -590,00 € HT.
- Autorise le Président à signer les avenants correspondants.

Thierry THOMAS

Le Présiden